Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gauchet, 21 avril 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Coulon, Georges (1838-1912) *est cité(e) dans cette lettre*
Gauchet *est destinataire de cette lettre*
Lemaire, Sophie Esther (1819-1881) *est cité(e) dans cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)
Collation4 p. (243r, 244r, 245r, 246r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gauchet, 21 avril 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11145

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction21 avril 1872
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireGauchet
Lieu de destinationInconnu

Description

Résumé
À propos de la liquidation de la communauté de biens des époux Godin-Lemaire : Godin répond à la demande faite par Esther Lemaire en lui communiquant un projet d'accord, sans croire toutefois au succès de sa proposition puisque les tentatives précédentes ont échoué. Le projet d'accord rédigé par monsieur Borgnon est copié à la suite de la lettre : il consiste en la vente par Esther Lemaire à Godin de sa part dans la communauté de biens suivant l'estimation qu'en feront trois experts.
Notes
Monsieur Gauchet est identifié par Godin comme "notaire à Guise"

Mots-clés

Consultation juridique, Procédure (droit)
Personnes citées

- Borgnon [monsieur]
- Coulon, Georges (1838-1912)
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Événements citésSéparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCoulon, Georges (1838-1912)
GenreHomme
Pays d'origineFrance
Activité

- Administration
- Droit/Justice

- Franc-maçonnerie

BiographieAvocat et haut fonctionnaire français né en 1838 à Paris et décédé en 1912 à Paris. Fils d'un chorégraphe et d'une actrice, probablement enfant naturel du dramaturge Eugène Scribe, Georges Coulon étudie le droit et devient clerc de notaire en 1860 puis avocat au barreau de Paris en 1862. Libre-penseur, franc-maçon et républicain, il travaille auprès de l'avocat Jules Favre. Il voyage en Égypte en 1869. Coulon est nommé préfet de Vendée par Gambetta en septembre 1870. Il sert six mois à ce poste, retourne ensuite au barreau et travaille en qualité d'avocat de la Compagnie du canal de Suez. Coulon correspond à cette époque avec Jean-Baptiste André Godin à propos des élections législatives de 1869, auxquelles Jules Favre est candidat républicain, et à propos du Familistère. Godin charge Coulon de questions juridiques relatives à ses affaires industrielles et au procès qui l'oppose à sa première épouse Esther Lemaire. Coulon se marie en 1880 avec Geneviève Pelletan, fille du républicain Eugène Pelletan (1813-1884) et sœur du socialiste Camille Pelletan (1846-1915), avec laquelle il a six fils. Nommé conseiller d'État en 1881, Coulon est détaché à la direction des Postes et Télégraphes de 1887 à 1889. C'est à cette époque qu'il visite le Familistère en compagnie de son épouse, après une quinzaine d'années sans relations avec Godin : « Certes, nous nous souvenons de vous, ma femme et moi, écrit Godin à Coulon le 8 avril 1887 quelques jours avant sa visite, et votre souvenir nous était même particulièrement présent ces jours-ci. » Coulon réintègre le Conseil d'État en 1890, dont il est le vice-président de 1898 jusqu'à sa mort en 1912. Georges Coulon est abonné à la revue du Familistère, *Le Devoir*. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1877, officier de l'ordre en 1887, commandeur en 1896, grand officier en 1906 et grand-croix en 1909.

NomGauchet
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
ActivitéDroit/Justice
BiographieNotaire à Guise (Aisne) dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)
GenreFemme
Pays d'origineFrance
Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, Émile Caïus (1840-1888). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de Godin-Lemaire jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 15/12/2021

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11145

Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11145